



FICHE DE POSTE D'UN ARCHITECTE

I- PROFIL DU POSTE :

- Architecte;

II- EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

- Débutant ou ayant une première expérience ;

III- COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Connaissance des lois et des procédures régissant l'urbanisme et l'architecture en matière de planification et gestion urbaine;
- Connaissance des normes régissant la construction et l'aménagement (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipements.....)
- Maîtriser des outils informatiques en relation avec le domaine de l'urbanisme et de l'Architecture (Autocad, archicad, photoshop....);

VI- QUALITES PERSONNELLES :

- Etre dynamique et sérieux ;
- Avoir un esprit d'initiative ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Disponibilité dans le travail.

IV- DESCRIPTION DU POSTE :

- Instruire les demandes de construire, de lotir, de morceler et de créer des ensembles immobiliers et ce, conformément aux procédures et de la réglementation en vigueur ;
- Gérer les commissions d'examen des dites demandes ;
- Procéder à la pré-instruction des projets de lotir et de construire ;
- Participer aux commissions de contrôles des chantiers de construction et de lotissement ;
- Assurer le suivi des documents d'urbanisme (SDAU, PA, PDAR) et ce, conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- Assurer le suivi des études générales en urbanisme et en architecture (charte architecturale, projet de mise à niveau, plans de restructurations, transport, espace verts,...) et ce, conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur.

